

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-447312

CA

NO = 90558

Maladie

Dentaire

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12427

Société :

Royal Air MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LAUASSIT

HAYA HI

Date de naissance :

08/10/1983

Adresse :

Les Al Bouziane Velk 28 Tanger

Tél. : 0663 18 8962

Total des frais engagés : 400

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. LAZRAK Rachid
Gynécologue - Obs.
32 Rue Tahar Hachane
CASABLANCA
Tél: 05 22 27 57 00 - 05 22 27 57 17

Date de consultation :

16/10/2020

Nom et prénom du malade :

LAUASSIT. HAYA HI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

GROSSESSE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

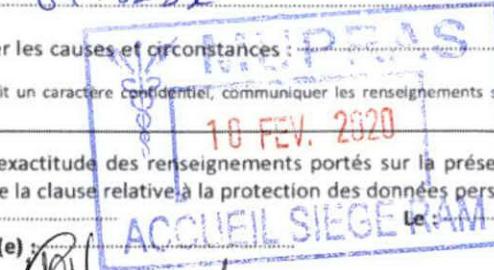
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

10 FEV. 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/12/2020	CS			INP : 09 11 92 419 Dr. LAZRAK Rachid Gynécologue - Obstétricien 32, Rue Tahia Hachette CASABLANCA 02 27 57 00 - 05 22 27 57 17

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Technique Clinique Casablanca 05/05/2020</i>	30/12/2020	1000.00	400

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : [REDACTED]
				COEFFICIENT DES TRAVAUX [REDACTED]
				MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
				DEBUT D'EXECUTION [REDACTED]
				FIN D'EXECUTION [REDACTED]

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				Coefficient DES TRAVAUX [REDACTED]
H	25533412	21433582		MONTANTS DES SOINS [REDACTED]
D	00000000	00000000		DATE DU DEVIS [REDACTED]
G	35533411	11433553		DATE DE L'EXECUTION [REDACTED]
B				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Rachid LAZRAK

Gynécologue - Obstétricien

Lauréat de la faculté de médecine de Paris V
Diplôme Européen de chirurgie laparoscopique
Maladies du sein - Echographie doppler 3D - 4D
Hystéroskopie - Colposcopie - Coelioscopie
Stérilité du couple - FIV - ICSI

Sur Rendez-vous



الدكتور رشيد الأزرق

اختصاصي في طب النساء والتوليد
خريج كلية الطب بباريس
شهادة أوروبية في الجراحة بالمنظار
العقم - أمراض الثدي
الفحص بالصدى

بالموعد

Casablanca, le

16 JANVIER 2020

M^o DOUTE HOUYAN

- GyPr

- utérus cicatriciel

fam: Ref + toto

fam: 2IM cœlée Ø 5,7
(A refam: apj 24 kg)

Dr. LAZRAK Rachid
Gynécologue - Obstétricien
32, Rue Taha Houcine
CASABLANCA -

05 22 27 57 00 - 05 22 27 57 17

Casablanca, le

Boil solo

CLINIQUE GHANDI

54, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél.: 0522 36 74 05 / 0522 36 69 11

LOUASSIT

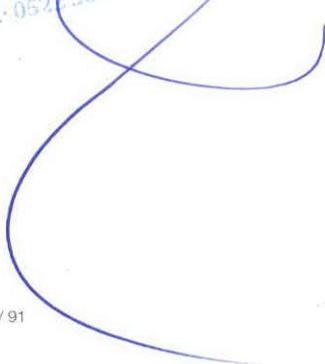
HOYAM

ORDONNANCE

Monks

VO2

CLINIQUE GHANDI
54, Bd. Ghandi - Casablanca
Tél.: 0522 36 74 05 / 0522 36 69 11



PA1 M17

ID: 2001301014

NOM:

200

180

160

140

120

100

80

60

40

20

0

120

100 : 46.00

1 cm/min

FHR2 : 20bpm

HR : bpm

SPO2 : %

NIBP : - / - / - mmHg

TEMP : °C

kPa

064

ID: 2001301014

NOM:

200

180

160

140

120

100

80

60

40

20

0

120

100 : 55.50

1 cm/min

FHR2 : 20bpm

HR : bpm

SPO2 : %

NIBP : - / - / - mmHg

TEMP : °C

II
NC
200

180

160

140

120

100

80

60

40

20

0

100

80

60

40

20

0

kPa

065

